

60^e anniversaire de la Libération de Paris et ses environs **L'HOMMAGE À LA RÉSISTANCE**

page 5 ►

Grigny

N° 232 - du 17 mai au 11 juin 2004

INFORMATIONS

• Site internet <http://www.grigny91.fr> •



Lapeyre se rénove page 2 ►

Des entreprises bien dans leur ville

Des entreprises s'installent à Grigny, d'autres se modernisent. C'est bon pour l'emploi et les Grignois.



Conseil municipal extraordinaire avec les «acteurs locaux»

L'Etat doit respecter ses engagements pour le budget communal 2004

page 3 ►

Elections européennes

Qui votera le 13 juin, quel mode de scrutin ?

► page 4

Jardins extraordinaires

Dites-le avec des fleurs, participez au concours.

► page 4

Restructuration de la Grande Borne

Un dossier proposé au débat général.

► page 6

Les voisins festoient

Chacun y va de sa note.

► page 6

Parents d'élèves en action

Ils agissent pour le remplacement d'un professeur d'anglais absent.

► page 7

Animations commerciales

Le village et Grigny2 préparent la fête des mères.

► page 8

Gala de Kick Boxing

Ils mettent des gants et combattent pour la prévention.

► page 8

► PRATIQUE

MAIRIE DE GRIGNY

19, Route de Corbeil,
tél. 01 69 02 53 53

Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
vendredi de 8h30 à 12h et de 13h 30
à 17h, le mardi jusqu'à 19h,
samedi de 8h30 à 12h

COMMISSARIAT

Rue St Exupery, tél. 01 69 02 42 18

RAMASSAGE

DES ENCOMBRANTS :

Patios, Grande Borne et Grigny2

le vendredi 4 juin;

Village le samedi 5 juin.

Déchets spéciaux

Pots de peinture, huile de vidange,
produits chimiques, piles, etc. sont à
déposer aux ateliers municipaux le
mercredi et le samedi de 9h à 12h

Renseignements : 01 69 05 14 41

(ateliers municipaux) et

01 69 02 53 53 (Services techniques)

PHARMACIES DE GARDE

Le soir à partir de 20h, le week-end

et les jours fériés,

appelez le commissariat.

MÉDECINS DE GARDE

Composez le 01 69 25 83 58, et le 15

pour les urgences (SAMU 91).

PÔLE D'ACCES AUX DROITS

Ferme neuve, chemin du Plessis ren-
seignements au 01 69 02 45 70

Permanences gratuites de services et
d'associations pour accueillir, infor-
mer, orienter et accompagner les per-
sonnes en quête de conseils dans la
défense de leurs droits, en toute
confidentialité

Sur rendez-vous uniquement

Médiavipp : le mardi de 14h à 17h

CIDF 91 : mardi, jeudi et vendredi,

de 9h à 12h ; et à la Maison de

quartier Marie-Curie le mardi de

13h30 à 16h30.

APCE (Association pour le couple

et l'enfant en Essonne) :

mercredi de 10h à 12h

Permanences d'avocats :

deux jeudis après-midi par mois, de

14h à 16h, à la Ferme neuve, service

prévention, sur rendez-vous.

Le jeudi 27 mai, M^o Vallée.

Le Délégué du Médiateur de la

République, M. Noël Huynh Kim

Bang, les lundi et vendredi de 14h

à 17h. A la Ferme neuve,

sur rendez-vous, ou sur place.

FOYER-LOGEMENTS

RESIDENCE COLETTE

Studios pour personnes âgées, espace

jardin, restaurant, activités multiples.

14, place de l'Oiseau,

tél. 01 69 45 51 65

POINT ECOUTE JEUNES

Structure d'accueil animée par quatre

psychologues, pour les jeunes en dif-
ficulté morale.

P.E.J. 16, place aux Herbes,

tél. 01 69 21 66 59, du mardi au ven-
dredi ; au collège Pablo-Neruda ven-
dredi de 13h15 à 17h15, hors

vacances scolaires.

CIMETIERES

L'ancien cimetière, rue Pierre

Brossolette, et le nouveau cimetière,

Chemin du Clôtay, qui comprend un

carré musulman, sont ouverts de 7h à

19 h, jusqu'au 30 septembre.

NUMERO VERT

Un répondeur est à votre disposition

au 0 800 441 651 (appel gratuit)

pour toute suggestion, proposition et

question concernant la vie de la cité.

Si vous désirez une réponse, laissez

vos coordonnées.

Magasin Lapeyre de Grigny

Rénovation réussie

Après 27 ans
d'existence, le magasin
Lapeyre de Grigny vient
d'être totalement
remodelé. L'inauguration
se déroulait le 30 avril,
en présence du maire de
Grigny, du président du
groupe, de nombreuses
personnalités et des
salariés du site.



Dès l'entrée de l'établissement commercial, le visiteur habitué au site grignois de Lapeyre a le sentiment de pénétrer dans un nouveau magasin. L'ampleur et la qualité des travaux de restructuration sont telles, que ce sentiment est parfaitement justifié. L'espace accueil, inondé de lumière grâce à une jolie verrière, met rapidement à l'aise le client. L'immense salle d'exposition est structurée en quatre espaces fonctionnels réservés aux produits spécifiques à chaque secteur de la maison : l'univers de la cuisine, de la salle de bains et carrelage, l'aménagement intérieur et les menuiseries extérieures. L'agencement des expositions des produits dédiés à la maison est

Lapeyre est le spécialiste de l'aménagement de la maison. Il rayonne sur toute la France avec pas moins de 106 magasins. Jean-Louis Servent, président du groupe, est fier de la « diversité de produits, de styles, de matériaux et de services de l'enseigne. Cela va du prêt à emporter à l'installation à domicile... Nous accompagnons nos clients dans la conception et la réalisation de leurs projets d'aménagement, qu'ils soient artisan, bricoleur averti ou non, avec des prix spécifiques à chaque budget. »

GAGNER UNE NOUVELLE CLIENTÈLE

Près de 75 salariés de différents corps de métiers sont au service des clients.



J.-M. Pradier le directeur du magasin avec le maire de Grigny et le président du groupe (à gauche sur la photo).

plus fluide et plus cohérente. On peut par exemple « feuilletter » facilement différents modèles de portes ou de fenêtres et se laisser aller au rêve.

AU FIL DU TEMPS

Le magasin Lapeyre de Grigny a vu le jour il y a 27 ans. C'est l'un des plus grands et des plus anciens sites du genre. Il s'agissait alors, de servir une large clientèle, tout en créant une base logistique pour fournir les trois boutiques parisiennes et les professionnels de la maison.

Au sein du Groupe Saint-Gobain,

Des vendeurs conseils et vendeurs services bien sûr, mais aussi des magasiniers, menuisiers, chauffeurs-livreurs, administratifs, caissières et hôtesses d'accueil, huilent les déplacements des visiteurs.

« Nous disposons d'un grand choix dans chaque gamme d'articles, insiste M. Jean-Marie Pradier, directeur du magasin de Grigny. Aucune autre enseigne n'a cette variété de produits, ce qui correspond à notre objectif de conquérir une nouvelle clientèle, plus jeune et plus féminine. Nous avons édité et mis gratuitement à

la disposition des clients trois nouveaux catalogues, où ils peuvent découvrir nos produits, puiser des idées, trouver des conseils et des solutions pour aménager leur maison... ». Les prix affichés dans les catalogues sont ceux appliqués en magasin.

Le « client-lecteur » ne risque donc pas d'avoir une désagréable surprise lors du paiement.

DES SERVICES DE QUALITÉ

Lapeyre engage sa responsabilité sur la qualité de ses quelques 12 000 produits, et propose divers services à sa clientèle. Pour ceux qui ne peuvent pas emporter leur marchandise, le magasin peut les livrer à domicile à des conditions intéressantes.

Par ailleurs, une équipe d'experts est là pour aider le client à trouver une solution adaptée à ses besoins. M. Pradier fait aussi remarquer la possibilité « d'une adaptation en atelier des produits avec plus de 70 services en option. De plus, pour les non experts, nos spécialistes s'occupent de l'installation à domicile. Nous proposons enfin, différentes formules de financement en respectant le budget de chacun. »

Boudé il y a quelques années, le territoire grignois attire aujourd'hui de nombreuses entreprises, qui consolident son tissu commercial et donnent un coup de pouce à l'emploi. Tout le monde est gagnant.

MAGASIN LAPEYRE

LA MAISON

DE GRIGNY

RN 7, Face aux Lacs à Grigny

Numéro indigo : 0 825 825 991

Internet : www.lapeyre.fr

LES HORAIRES

Tout public

Du lundi au vendredi, de 9h à 12h 30 et de 14h à 19h.

Samedi, de 9h à 19h, sans interruption.

Comptoir « spécial pro »

Du lundi au vendredi de 7h 30 à 17h 30.

Samedi de 7h 30 à 12h 30

ILS ONT DIT

M. Claude Vazquez, maire de Grigny, Conseiller général :

« Je salue ce site restructuré qui correspond à une nouvelle stratégie commerciale qui cible une clientèle plus large... Ce renouveau contribue au développement commercial engagé le long de la nationale 7 à Grigny. D'abord il y a eu les activités que nous connaissons depuis des années, dont la plateforme du bâtiment et l'installation récente d'un KFC, Gemo et Grigny Nautique qui construit son nouveau magasin.

Le développement économique constitue un grand défi pour Grigny, comme pour notre communauté d'agglomération « Les lacs de l'Essonne ».

En ce qui concerne la zone franche urbaine, en 5 ans, nous avons accueilli 172 entreprises nouvelles et plus de 2000 emplois. Le site que nous inaugurons aujourd'hui contribue à cette dynamique. »

M. Jean-Louis Servent, président du groupe Lapeyre :

« Ce magasin c'est la perle du groupe... Le plus ancien site Lapeyre créé en 1977. Pendant longtemps, ce fut le vaisseau amiral du groupe... Nos produits sont garantis et leurs prix sont à la portée de chaque bourse... »

M. Jean-Marie Pradier, directeur du magasin de Grigny :

« Je remercie vivement la ville de Grigny où nous sommes installés depuis 27 ans... La restructuration a favorisé la création d'un comptoir-vente pour les professionnels et une meilleure utilisation de la zone de stockage, qui a permis la libération d'espaces pour mieux recevoir la clientèle et améliorer les conditions de travail... »

Rappelons que nos clients peuvent aussi passer leurs commandes via Internet... »

Expression des élus n'appartenant pas à la majorité municipale

En mars 2002, le Conseil Municipal décide de créer un Conseil Consultatif des Habitants. Ce dispositif réglementaire est prévu par le code général des Collectivités Territoriales.

Les moyens financiers et humains du GPV qui assuraient un fonctionnement minimum du CCH, sont passés maintenant, de la municipalité à la communauté d'agglomération « les Lacs de l'Essonne » créée en janvier 2004.

Alors que le CCH et ses commissions internes souffraient déjà d'une très faible implication des représentants de la Municipalité, le voilà maintenant complètement paralysé :

Faute de moyens et de bonne volonté de la part de la Municipalité, monsieur HOARAU président du CCH a dû renoncer à tenir l'assemblée générale ouverte au public, du mois d'avril, pour débattre des travaux des commissions, dégager des propositions et préparer avec les GRIGNOIS les thèmes des prochaines séances de travail.

Le CCH est en passe de devenir une coquille vide, à l'image de ce que sont devenus déjà, les commissions : « Ateliers faisons la ville ensemble », « intégration » ou les groupes de réflexion : « équipements publics », « présence des rats », « nuisances générées par les mobylettes ou autres scooters », « incivilités au square SURCOUF » etc.

Dès qu'il s'agit de traduire en actes concrets les demandes insistantes des citoyens, la majorité municipale, fait preuve d'un grand embarras... Pour nous donner l'illusion qu'elle fait bien son travail, elle crée des com-

missions ou des groupes de travail, qui ne sont en fait qu'un simulacre de démocratie locale et participative.

En réalité, elle ne conforte que son incapacité à gérer un dialogue constructif avec la grande majorité des GRIGNOIS. Par exemple, dans le cadre du GPV et du PIC URBAN 2 :

- Son dialogue se réduit aux échanges avec les technocrates.
- A chaque étape du projet ce sont encore les Technocrates ou des Consultants indépendants, extérieurs à GRIGNY, qui évaluent les résultats,
- Aucun travail d'animation sérieux de la part de ses élus.
- Aucun effort d'imagination, pour mettre en place une organisation qui permette aux citoyens de faire progresser les solutions auxquelles ils aspirent, et de voir petit à petit les problèmes quotidiens réglés.

Les seuls actes politiques forts de notre municipalité, résideront encore jusqu'aux prochaines élections municipales, dans sa talentueuse capacité de communication, mais petit à petit les GRIGNOIS ouvrent les yeux !

Ils constateront par ailleurs, que certaines associations n'ont pas droit de citer dans le guide municipal 2004, car proposant d'autres alternatives que celles de notre municipalité.

Serge GAUBIER

BUDGET 2004

Une rencontre constructive entre le Conseil Municipal et les «Acteurs locaux»

Mercredi 12 mai, le Maire avait convié les Acteurs Locaux (notamment des responsables d'associations) au Centre Culturel Sidney-Bechet, à une rencontre avec le Conseil Municipal, pour les informer que les élus se trouvent dans l'impossibilité de voter le budget 2004 : l'Etat n'a toujours pas fait connaître le montant de la dotation exceptionnelle versée chaque année pour soutenir les efforts de Grigny. En conclusion de cette rencontre, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité des présents, une motion réclamant que l'Etat respecte ses engagements, en apportant à Grigny en 2004, le même soutien que l'an dernier (4 millions d'euros) et en signant la Convention financière qui était prévue dans la Convention constitutive du Grand Projet de Ville. Cette motion réclame aussi la réforme des dotations de solidarité versées par l'Etat aux communes, pour qu'elles profitent surtout à celles qui en ont le plus besoin.



Grigny refuse que l'Etat diminue son soutien en 2004

DANS son introduction, le Maire a rappelé «l'engagement de la Ville dans un programme d'actions sur tout ce qui constitue des situations d'inégalités autant sociales que financières entre Grigny et les autres communes».

Claude Vazquez a fait remarquer que, si les dépenses d'investissements étaient à peu près correctement subventionnées pour réaliser des équipements publics, les aides de l'Etat étaient largement insuffisantes pour donner à la ville les moyens de les faire fonctionner. Il a rappelé que la mobilisation de tous les Grignois en 1998 avait contraint les pouvoirs publics à mettre en place un nouveau dispositif : le fonds d'aide exceptionnel, dont nous bénéficions chaque année, comme d'autres villes de banlieue. Mais en 2004 ce fonds national a été réduit de 30 à 20 millions d'euros.

Le Maire a alors insisté sur le fait que l'Etat n'a jamais signé la Convention financière pourtant prévue lors de la Convention Constitutive du Grand Projet de Ville et visant à donner à Grigny des moyens durables jusqu'à ce que la ville obtienne un niveau suffisant de recettes propres provenant du développement économique.

Claude Vazquez a ensuite exprimé le refus de la Municipalité face à une situation de blocage du budget qui porte préjudice au fonctionnement des services municipaux et donc aux habitants, aux

associations et au personnel communal : «Nous refusons d'autant plus cette situation que le Préfet de l'Essonne et la Chambre Régionale des Comptes se sont prononcés pour que l'Etat reconduise en 2004 le même niveau de soutien que l'an dernier, soit 4 millions d'euros», dit-il.

Enfin, Claude Vazquez a conclu en insistant sur l'extrême importance de changer les mécanismes de répartition de la Dotation de Solidarité Urbaine qui, dans leur forme actuelle, ne corrigent que très insuffisamment les inégalités entre les communes et ne permet pas à Grigny d'assurer un équi-

libre durable de son budget. Cette réforme, réclamée par les associations d'élus dont «Maires Ville et Banlieue» et le très officiel «Comité des Finances Locales» devrait être examinée par le Parlement fin 2004. Là encore, à-t-il insisté, «nous ferons pression jusqu'au bout pour que cette réforme profite surtout aux communes qui en ont le plus besoin». Un débat qui appelle à la mobilisation.

Se saisissant tour à tour du micro, les «acteurs locaux» ont permis un débat riche et sans langue de bois. L'idée largement partagée est

qu'elles pourraient prendre les associations et un responsable syndicaliste du personnel communal a informé que le personnel était appelé à une grève mardi 18 mai au matin.

Le Maire, devant être reçu au Cabinet Ministériel lundi 17 mai, a proposé aux «acteurs locaux» de se retrouver, le soir même, à la Ferme Neuve, pour faire le point des résultats et décider de la suite.



Enfin ! une rencontre avec le Cabinet Ministériel : lundi 17 mai

Le Maire a annoncé qu'à sa demande il serait reçu au Cabinet de Mme Vautrin, Secrétaire d'Etat chargée des crédits de la Politique de la Ville, et qu'un travail était enfin engagé sur l'aide tant attendue par Grigny. Mais nous ne connaissons pas encore de quel montant sera cette aide ; il a ajouté : «La pression doit s'exercer pour que cette négociation donne les meilleurs résultats possibles».

qu'elles pourraient prendre les associations et un responsable syndicaliste du personnel communal a informé que le personnel était appelé à une grève mardi 18 mai au matin.

Motion adoptée à l'unanimité du Conseil Municipal

L'ETAT DOIT RESPECTER SES ENGAGEMENTS POUR LE BUDGET COMMUNAL 2004

Les grandes disparités de situation financière entre les collectivités locales contredisent l'esprit de la République dans son principe d'unicité de traitement des citoyens.

Le rôle régulateur de l'Etat est donc essentiel pour lutter contre les inégalités territoriales et pour garantir à tous les citoyens le même niveau de services publics.

Force est de constater que les mécanismes mis en place pour corriger les inégalités de moyens entre communes et notamment la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et le Fond de Solidarité de la Région Ile-de-France (FSRIF) ne jouent pas ce rôle, alors que les lois de décentralisation conduisent à de nouveaux transferts de charges envers les collectivités.

En outre, les dispositifs de développement social (politique de la ville, FASILD...) en direction des populations et des associations se voient largement amputés de leurs marges de manœuvres budgétaires.

Enfin, il est à noter le remplacement du dispositif GPV par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) dépendant du Ministère de la Cohésion Sociale, avec les incertitudes concernant le volet social.

Vu la convention constitutive du GPV de 2000 signée par l'Etat qui prévoyait une convention financière garantissant le soutien pluriannuel du budget Grignois pour la mise en œuvre du projet de ville.

Vu l'évaluation à mi-parcours du GPV faisant notamment apparaître que le déséquilibre structurel de la Ville de Grigny n'a pas été traité, ce qui ne permet pas une mise en œuvre optimale des actions.

Vu les propositions présentées par la Chambre Régionale des Comptes en 2003, pour l'équilibre du budget de Grigny et comprenant la reconduction d'une aide de l'Etat de 4 millions d'euros jusqu'en 2006

Vu la lettre de Monsieur le Préfet de l'Essonne à Monsieur le Ministre Jean-Louis Borloo soutenant cette démarche

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- **Demande** que l'Etat respecte ses engagements vis-à-vis de Grigny en apportant en 2004 une subvention exceptionnelle du même niveau que l'an dernier, soit 4 millions d'euros et en signant la convention financière prévue par la convention constitutive du Grand Projet de Ville.

- **Renouvelle** l'exigence d'une réforme des dotations d'Etat aux communes qui permette réellement de corriger les inégalités entre les territoires, tel que le réclament depuis des années les associations d'élus, dont «Maires, Ville et Banlieue » et comme le demande également le Comité des Finances Locales.

- **S'engage à mener** avec le personnel communal, les associations, le Conseil Consultatif des Habitants, et plus largement l'ensemble des Grignois, un travail constructif et responsable en vue de faire valoir ces revendications et participer collectivement à l'élaboration de toutes démarches auprès d'associations d'élus et des instances de l'Etat pour les faire aboutir.

BUDGET DE GRIGNY 2004

PÉTITION

adressée à M. le Ministre de la Cohésion Sociale

Nous demandons :

que l'Etat respecte ses engagements avec Grigny

* En apportant en 2004 la même subvention que l'an dernier, soit 4 millions d'euros.

* En signant la Convention financière prévue depuis 4 ans

Une réforme des dotations de solidarité pour corriger réellement les inégalités financières entre les communes.

Nom : Prénom :

Adresse :

Signature :

A renvoyer en Mairie au Cabinet du maire, 19, route de Corbeil, Grigny.

En bref

Nouvelle adresse du CMP Lucien Bonnafé

La consultation médico-psychologique, située jusqu'alors place aux Herbes a intégré de nouveaux locaux au 1, place du Quinconce. Cette consultation gratuite s'adresse aux personnes qui ont du mal à vivre le quotidien. Une équipe composée de médecins, psychologues, infirmiers, assistantes sociales et secrétaire médicale vous reçoit en toute confidentialité dans des locaux neufs, fonctionnels du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

Renseignements CMP, 1, place du Quinconce, Grigny.
Téléphone : 01 69 45 06 00

Caisse d'allocations familiales Un seul numéro et vous êtes renseignés

Depuis le 3 juin 2003, un numéro unique permet aux allocataires de la CAF, de poser toutes les questions qui les concernent.

Ce nouveau service est accessible au 0 820 25 91 10 les lundi, mercredi, vendredi de 9h à 16h, le mardi de 8h à 16h et le jeudi de 9h à 17h.

Deux choix sont proposés ; un serveur vocal interactif disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24, ou pendant les heures d'ouverture, des techniciens conseils répondent en direct.

Les allocataires doivent composer leur numéro matricule et leur code personnel. Ils sont ainsi reconnus par les conseillers de la Caf, et renseignés plus rapidement. La mise en place de cette plate-forme téléphonique a permis d'étendre l'amplitude horaire hebdomadaire de 27h30 à 37 heures.

Selon la Caf, «la durée moyenne d'une communication de premier niveau est de 2 minutes 25, ce qui représente une dépense inférieure au prix d'un timbre poste».

Déclarez vos ressources pour percevoir vos prestations

Le montant de vos prestations Caf soumis à ressources est calculé sur la base de vos déclarations. N'attendez pas pour remplir et envoyer votre déclaration 2003, qui permettra de calculer vos prestations pour la période du 1er juillet 2004 au 30 juin 2005.

La Caf met 4 services à votre disposition pour vous aider à remplir cette déclaration :

Un numéro spécial ressources, au 0 820 25 25 25 (0,118 € / mn) ; le site internet www.caf.fr ; le 36-15 Caf rubrique actualités (0,035 € / mn ou 0,129 € / mn selon les heures). Ces services sont accessibles 7 jours sur 7 et 24h sur 24. Enfin, un ordinateur connecté au site internet de la Caf est disponible aux guichets d'Evry et d'Arpajon.

Jardins extraordinaires

Rue de la Mare aux Moines, un petit jardin attire le regard. Des milliers de plantes font bon ménage et procurent à son jardinier des fleurs tout au long de l'année.

CHRISTIANE Thomas collectionne les plantes, toutes les plantes que son petit jardin de quelques centaines de m² peut contenir.

Début mai, malgré quelques floraisons éparses, son domaine fait une courte pose entre l'épanouissement des tulipes, jacinthes ou crocus et les centaines de variétés de rosiers.

Tout l'espace est occupé. Au ras du sol, les vivaces, un peu plus haut les arbustes, les plantes grimpantes ou les rosiers. «Je ne sais pas combien j'ai de plantes. Probablement plusieurs milliers de variétés. C'est une passion de tous les instants et je ne laisse à personne, ni même à mon mari le soin de désherber. Il faut les connaître toutes et à tous les stades de leur développement pour ne pas les confondre parfois avec une mauvaise herbe.»

Et encore, même les plantes inconnues, qui germent au gré des vents, peuvent prendre racine. Il suffit qu'elles aient un petit



intérêt botanique et qu'elles ne soient pas gourmandes en espace.

Un nouveau paysage à chaque pas

La visite du jardin peut prendre des heures. A chaque pas, un nouveau paysage s'offre au visiteur, de nouvelles fleurs apparaissent,

de nouvelles senteurs réveillent les sens. Christiane Thomas aime toutes ses plantes, les appelant par leur petit nom ou parfois leur grand, par l'appellation botanique, en latin. Elle connaît chacune de leurs habitudes, leurs besoins en eau, en taille, etc. Elle se rappelle aussi les plus belles qui l'ont quittée, après un été torride

ou une pollution à la chaux lors de la construction du collège Sonia-Delaunay. «Regardez cette plante grasse. Avant, elle fleurissait jaune chaque année. Ce n'est plus le cas aujourd'hui... La faute aux traitements, aux produits anti-mousse». Le paradis de Christiane est comme ça, naturel, sans additif phytosanitaire.

La rue de la Mare aux Moines est coquette. Distribués par une voirie peu passante et récemment rénovée, ses jardins s'exposent aisément au regard du passant. N'hésitez pas à flâner dans ce quartier entre village et cœur de ville.

Votre jardin ou celui de votre voisin est un véritable enchantement. Faites le connaître à la rédaction de Grigny information.



Elections européennes

Le mode de scrutin en France

Plus de 338 millions d'électeurs de l'Union européenne seront appelés aux urnes, du jeudi 10 au dimanche 13 juin 2004, pour élire leurs députés européens. Quel est le mode de scrutin ? De combien de sièges disposera la France et quel est le nombre de circonscriptions ? Pour une Europe plus sociale l'enjeu est considérable.



Selon ses textes fondateurs, le Parlement européen représente les peuples des Etats de l'Union européenne. Il est renouvelé tous les cinq ans. Ses députés sont élus depuis 1979 au suffrage universel direct. Le 13 juin 2004, en France, les électeurs voteront pour la sixième fois. L'élection se déroule au scrutin de liste à la proportionnelle, sans panachage ni vote préférentiel. La répartition des sièges a lieu proportionnellement à la population, selon la règle de la plus forte moyenne. Les listes n'ayant pas obtenu 5 % des suffrages exprimés dans la circonscription, ne participent pas à la répartition des sièges. Pour la législature 2004-2009, la France comptera 78 représentants sur un total de 732 députés européens.

Conformément au nouveau mode de scrutin, l'élection se déroulera pour la première fois en France, dans le cadre de 8 circonscriptions

régionales : Nord-Ouest, Sud-Est, Est, Massif-Central-Centre, Sud-Ouest, Ile-de-France, Ouest et Outre-mer*.

Les pouvoirs du parlement européen

Au fil des traités, le Parlement européen est devenu une assemblée législative exerçant des pouvoirs comparables à ceux des parlements nationaux de l'Union :

- **Un pouvoir législatif** : il adopte désormais les "lois" européennes conjointement avec le Conseil des ministres ;
- **un pouvoir budgétaire** : il vote le budget de l'Europe ;
- **un pouvoir de contrôle** : il exerce un contrôle sur l'ensemble des Institutions européennes. Au-delà de ces données, il reste à savoir si l'Europe sera une simple zone de libre-échange, une aire libérale de plus, une Union sans contenu de justice sociale ?

*Les 8 circonscriptions régionales et la répartition des sièges en France

Nord-ouest : 12 sièges (Basse Normandie, Haute Normandie, Picardie, Nord-pas-de-Calais).

Ouest : 10 sièges (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes).

Sud-ouest : 10 sièges (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon).

Ile-de-France : 14 sièges.

Loire Massif central : 6 siège (Centre, Limousin, Auvergne).

Est : 10 sièges (Champagne-Ardenne, Bourgogne, Lorraine, Alsace, Franche-Comté).

Sud-est : 13 sièges (Rhône-Alpes, Provence-Alpes Côte d'Azur, Corse).

Outre mer : 3 sièges (Regroupe les départements, territoires et collectivités de :

Saint Pierre-et-Miquelon, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna).

Le nombre de candidats par circonscription est égal au double du nombre de sièges à pourvoir dans la circonscription.

SIÈGE ET LIEUX DE TRAVAIL DU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Parlement européen, dont le siège est à Strasbourg, dispose de trois lieux de travail : Strasbourg, Bruxelles et Luxembourg. Historiquement, ce sont les trois villes où les institutions européennes se sont principalement installées depuis leur création. Symbole de la réconciliation franco-allemande, Strasbourg accueille le siège du Conseil de l'Europe. Depuis 1952, le Parlement européen y tient la majorité de ses sessions.

Un protocole annexé au traité d'Amsterdam de 1997 précise notamment : «Le Parlement européen a son siège à Strasbourg, où se tiennent les douze périodes de sessions plénières mensuelles, y compris la session budgétaire. Les périodes de sessions plénières additionnelles se tiennent à Bruxelles. Les commissions du Parlement européen siègent à Bruxelles. Le secrétariat général du Parlement européen et ses services restent installés à Luxembourg.» Pour des raisons fonctionnelles, cependant, un certain nombre de fonctionnaires et les collaborateurs des groupes politiques du Parlement européen travaillent à Bruxelles.

LE DROIT DE VOTE

«Tout citoyen de l'Union a le droit de vote et d'éligibilité aux élections du Parlement européen, dans l'Etat membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet Etat» (art. 17 du Traité sur l'Union européenne).

Pour voter, il faut obligatoirement s'inscrire sur les listes électorales de sa commune de résidence. Il faut avoir 18 ans et ne pas être privé de ses droits civils et politiques. Pour être candidat, il faut être âgé de 23 ans ou plus.

Regards sur la Libération

Le 60^e anniversaire de la Libération de Paris et de ses environs, a été marqué par une participation très importante des Grignois aux différents rendez-vous organisés dans ce cadre. L'exposition «Paris libérée par son peuple», a été visitée par des centaines de personnes, pendant une semaine. Parmi les visiteurs, de nombreux jeunes.

La résistance sur CD.Rom

La libération vue par des collégiens



La France libérée, racontée par cinq témoins et gravée sur CD.Rom par des jeunes du collège Pablo Neruda.

Les élèves de la classe de 3^e-8 du collège Pablo-Neruda ont réalisé un CD.Rom remarquable sur la Résistance à l'occupation nazie et la Libération.

Ce travail éducatif qui participait au «concours départemental de la résistance et de la déportation 2004», était encadré par Mme Blanche, professeur de lettres modernes, et M. Callet-Raval, professeur d'histoire géographie.

Le CD.Rom, que l'on pouvait voir au Centre culturel Sidney-Bechet, s'ouvre sur la célèbre photo du



général De Gaulle lisant son appel sur les ondes de la BBC.

Les informations contenues dans le CD sont organisées en cinq chapitres suivis d'une bibliographie. Qu'est ce que la France libre ?, en introduction, les motivations (des engagements), les différents itinéraires pour rejoindre la France libre, les Français libres en Afrique...

Cinq témoins Libres

Chaque écrit est constellé d'hyperliens, renvoyant, par simple clic, le lecteur à des informations sup-

plémentaires sur le Général, le maréchal Leclerc ou De Lattre de Tassigny, etc. Mais la particularité de la réalisation des collégiens est d'avoir articulé l'histoire autour de cinq témoignages de Français libres ; ceux de Messieurs Bourdais, Boulanger, Friscca, Roux et Quignon. Cinq itinéraires, cinq leçons de courage.

Il s'agissait en effet, notent les auteurs du CD.Rom, «de rendre hommage aux Français Libres et de traiter de manière vivante le parcours» de ces cinq personnages attachants. C'est simple comme la vérité.

Une rue Henri Rol-Tanguy L'esprit de la Résistance

Plusieurs lieux dans Grigny évoquent la mémoire de ceux qui ont résisté contre l'oppression, parmi ceux-ci, des équipements ou des rues portent des noms symbolisant le combat contre la barbarie nazie.

Depuis le lundi 10 mai, il faut compter une nouvelle référence à ces combattants entièrement voués à la liberté et à celle de leur pays, un antifasciste, un résistant qui honore la ville entière : Rol-Tanguy.

L'inauguration s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités du monde ancien combattant, ainsi que du fils du colonel Rol-Tanguy. Cette rue sera une voie importante du Centre ville, passant de la Ferme Neuve et derrière l'école Jean-Moulin pour aboutir à l'esplanade des Droits de l'Homme.

Contre toute les formes d'Oppression

Lors de son discours inaugural, le maire de Grigny évoquait le Résistant :

«Henri Rol-Tanguy fut toute sa vie durant un infatigable combattant de toutes les formes d'oppression et c'est tout naturellement qu'il fut un des premiers à se lever contre l'occupation allemande et la collaboration du régime de Vichy.

Il affirma très jeune son refus de la résignation. Ouvrier métallurgiste, il adhère à 17 ans aux Jeunesses communistes, et se forme comme militant syndical et politique dans les dures luttes sociales de l'époque.

En 1937, il s'engage dans les Brigades Internationales, conscient

que défendre le peuple Espagnol face à Franco, Hitler et Mussolini, c'est défendre la paix du Monde et la démocratie menacées par la barbarie.

Son combat aux côtés des Républicains espagnols le conforte dans ses convictions antifascistes. Il combattra donc le nazisme comme il a combattu le franquisme (...)

Dès octobre 1940, il entre dans la clandestinité avec son épouse, Cécile, qui partage ses engagements et sera lieutenant dans la Résistance.

Il renoue les contacts avec son parti qui le charge de réorganiser les militants en Région Parisienne. Il contribue alors à la création de l'Organisation Spéciale du Parti Communiste, c'est-à-dire de groupes armés qui donneront naissance en février 1942 aux Francs-Tireurs et Partisans Français (les FTP) dont il prit le commandement.

Le Conseil National de la Résistance

Mais recherché par la police, il doit quitter Paris pour la Région Anjou-Poitou.

En avril 1943, il est rappelé dans la capitale qu'il ne quittera plus jusqu'à la Libération.

Il réorganise les FTP affaiblis par de multiples arrestations. Parmi ses compagnons, Joseph Epstein, figure emblématique de la Résistance issue de l'immigration, tout comme Manouchian et son groupe des FTP-MOI célébrés par Aragon dans le poème l'«Affiche Rouge».

En octobre 1943, lorsque commence l'unification de l'ensemble



des forces armées de la Résistance sous l'impulsion des Jean Moulin, Henri Rol-Tanguy intègre l'état major des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) de la Région Parisienne comme représentant des FTP.

Ce processus de regroupement



des différentes composantes de la Résistance permettra la création du «Conseil National de la Résistance».

A la veille du débarquement allié en Normandie, il est nommé colonel, chef des FFI d'Ile-de-France. C'est alors qu'il adopte le pseudonyme de «Rol», du nom d'un camarade des Brigades Internationales tué au combat en Espagne.

A Paris, en cet été de 1944, les événements se précipitent : grève des cheminots, ralliement de la Gendarmerie à la Résistance, fusion des trois mouvements de résistance de la police, grève des PTT.

L'insurrection parisienne

Le 19 août, le colonel Rol adresse



8 mai 2004

La jeunesse du «Chant des Partisans»

C'est sous une pluie automnale que se déroulait la commémoration du 59^e anniversaire de la victoire des peuples sur le nazisme. Après avoir fleuri les lieux publics qui à Grigny, portent la mémoire des combattants pour la liberté (De Gaulle, Guy-Môquet, Gabriel-Péri, Pierre-Brossolette et Jean-Moulin), le cortège d'anciens combattants, d'élus et de Grignois, se rendait au monument aux morts où se déroulait l'ultime cérémonie de cette journée. Des jeunes du collège Pablo-Neruda, interprétaient le chant des Partisans. Nous retrouverons les jeunes de ce collège lors des visites de l'exposition «Paris libérée par son peuple», autour d'un CD Rom qu'ils ont conçu avec leurs professeurs.



Dans son discours, le Maire Claude Vazquez a rendu hommage aux hommes et aux femmes engagés dans la lutte contre la barbarie nazie : «La Résistance, dans la diversité de ses composantes, portait un véritable projet de société que traduit le programme du Conseil National de la Résistance adopté dans la clandestinité le 15 mars 1944 et qui inspira fortement les actions du gouvernement qui sera constitué après la Libération de la France. Il donnait pour exemple : la sécurité sociale, créée dans la période difficile du lendemain de la guerre et qu'il nous faut défendre car elle est aujourd'hui menacée».

Il conclut par ces réflexions : «Liberté, démocratie, progrès social, le programme du Conseil National de la Résistance reste une référence 60 ans après.

Dans les conditions du Monde d'aujourd'hui, prolonger l'esprit de la Résistance, c'est continuer d'agir pour la justice sociale, pour une véritable démocratie économique et sociale en France et en Europe, pour l'amitié entre les peuples et pour la paix».

s'engage dans la 1^{re} armée française et, sous le commandement de Leclerc, il participe à la campagne d'Allemagne qui le mène du Rhin jusqu'au Danube.

Le 18 mai 1945, le Général De Gaulle l'élève à la dignité de Compagnon de la Libération.

Dans l'hommage funèbre rendu le 12 septembre 2002 à l'Hôtel des Invalides, le Président de la République a pu dire de celui qui fut l'âme de l'insurrection parisienne : «il restera toute sa vie fidèle à l'engagement de ses 17 ans et sera toujours le défenseur d'un humanisme généreux épris de justice sociale et imprégné des valeurs de la Révolution Française».

Grigny est fière aujourd'hui de rendre hommage à son tour à l'humaniste, à l'homme de conviction et de courage, à l'internationaliste et au patriote ardent, épris de justice sociale et de liberté que fut Henri Rol-Tanguy».

Les participants à l'inauguration se rendaient ensuite au Centre culturel Sidney-Bechet, où ils assistaient à une visite de l'exposition Paris libérée par son peuple, commentée par André Guilleminot, président de l'Association d'histoire locale L'Orme du Bout, initiatrice de l'exposition.

Projet de restructuration de la Grande Borne

L'avis du Conseil municipal

Les Conseillers municipaux grignois ont analysé le pré dossier du projet de restructuration de la Grande Borne. Ils ont consigné leurs remarques pour l'élaboration d'un document définitif.

AVANT de déposer en juin prochain le projet de restructuration de la Grande Borne auprès de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU), mise en place par le gouvernement Raffarin2, le Conseil municipal était invité à donner un avis sur le pré dossier élaboré avec le cabinet d'urbanisme Ruelle, par le groupe de travail mis en place par le Groupement d'Intérêt Public (Gip).

L'avis, dont nous publions de larges extraits, a été voté à l'unanimité lors de la séance du Conseil municipal du mardi 6 avril 2004. A l'étape où se trouve le dossier, le Conseil municipal approuve ses principes généraux en formulant plusieurs remarques :

Concernant l'élaboration d'une convention de gestion urbaine de proximité.

La convention constitue un élément essentiel de la réussite du projet dans sa globalité, tant il est impossible de dissocier les conditions de vie quotidiennes des habitants d'un projet majeur de restructuration urbaine. Celle-ci ne peut être mise en œuvre que si le minimum qui doit être normalement fait est effectué.

Le Conseil municipal considère que sans un véritable effort sur la gestion courante, une telle convention ne sera pas crédible. En aucun cas, son élaboration ne

peut exonérer l'Opievoy de faire un effort sur l'entretien dû aux locataires.

Il convient donc de bien différencier les actions courantes, des améliorations qui doivent apporter une nouvelle qualité au quartier.

Celles-ci doivent s'inscrire dans un souci de développement social.

Concernant le projet urbain

Parmi les axes proposés, le Conseil municipal considère comme prioritaires :

Le désenclavement urbain du quartier, notamment par :

L'agrandissement du passage enjambant l'autoroute à la hauteur du Chemin du Plessis, en liaison avec le projet de ZAC Centre Ville. La réalisation d'un second ouvrage enjambant l'autoroute à la hauteur de la rue de la

Serpente (lieu-dit la Guitare).

La réalisation des tranches supplémentaires permettant de finir la rue du Minotaure, pour qu'elle débouche, via la place de l'Oiseau, à la RN 445.

La réalisation d'un axe Nord, à l'intérieur de la Grande Borne permettant de désenclaver les quartiers, et de résidentialiser ceux-ci. Cet axe doit aider à irriguer les flux vers de nouveaux équipements, sans mettre en cause la vocation de la plaine centrale.

L'attractivité et l'accessibilité au quartier, notamment par :

L'accroche sur le secteur du Damier permettant, en accord avec le projet de Centre ville, d'ouvrir la place et de réaliser un équipement public en liaison avec le nouveau pont.

L'accroche sur le secteur de la place des Enclos doit permettre une liaison avec la nationale 445.

Briser le caractère monofonctionnel du quartier, notamment par :

La libération d'un certain nombre d'espaces fonciers, afin de réaliser, en liaison avec les projets du



Centre ville une nouvelle offre de logements, de services publics et d'activités.

Dans ce contexte, le Conseil municipal entend limiter le nombre de démolitions de logements, au strict nécessaire de la réalisation de cet objectif.

Concernant la conduite du projet Le Conseil municipal réaffirme son attachement à réaliser ce projet avec les habitants du quartier. Pour ce faire, il a pris note que d'ores et déjà, un « groupe projet » comprenant une trentaine d'acteurs du quartier est mis en place. Il demande que toutes les initiatives possibles soient mises en œuvre, pour favoriser la concertation la plus large avec les habitants.

Enfin, le Conseil municipal rappelle que pour réaliser dans les meilleures conditions cette revitalisation de la Grande Borne, il convient de diversifier les gestionnaires du logement sur le secteur, en favorisant la cession d'une partie du parc de l'Opievoy à d'autres bailleurs sociaux, et en diversifiant l'offre (accession et location) de nouveaux logements sur le site.



Entretien avec Le Directeur du Gip

"Nous voulons être ambitieux pour le quartier..."

Le projet de restructuration de la Grande Borne est piloté par le Groupement d'Intérêt Public (GIP), de Grigny et de Viry-Chatillon. Son directeur, Franck Mousset répond à quelques questions sur la démarche engagée.

Grigny Information : Qu'est-ce que l'on entend par gestion urbaine de proximité ?

Franck Mousset : C'est une expression un peu savante employée pour évoquer en fait tout ce qui touche au quotidien des habitants. Il s'agit du nettoyage des halls, de l'entretien des espaces extérieurs, de l'éclairage public, etc. Notre objectif est d'obtenir dès cette année des améliorations concrètes comme le ramassage complémentaire des ordures ménagères le samedi après-midi, action déjà engagée, ou encore ce que nous appelons « l'opération Karcher », c'est-à-dire le nettoyage à fond de tous les halls durant l'année 2004. D'autres actions devront être programmées pour les années 2005 à 2008. Celles-ci seront contractualisées dans un document liant tous les partenaires : bailleur, collectivité...

G. I. : Et la partie «Renouvellement urbain» du projet, que contient-elle ?

F. M. : Nous voulons être ambitieux pour le quartier, tout simplement parce qu'il dispose d'atouts formidables. Malgré cela, au fil des ans, l'image de ce quartier



s'est fortement détériorée. L'objectif est d'améliorer la qualité de vie des habitants et de rendre à ce quartier une attractivité. Il faut tout d'abord mettre en valeur les atouts de ce quartier conçu par l'urbaniste Emile Aillaud en réhabilitant les logements, en aménageant les nombreux espaces publics (parc central, squares,...), en rénovant ou en créant de nouveaux équipements...

Il s'agit aussi de permettre l'évolution progressive de ce quartier difficile à gérer, en raison de son importance, plus de 90 hectares et 3600 logements, en l'ouvrant vers l'extérieur grâce à une voie traversante qui permettra de relier celui-ci à son environnement mais aussi de rendre possible la délimitation de véritables petits quartiers de 200 à 500 logements à taille plus humaines.

G. I. : Comment s'organisera la concertation ?

F. M. : L'implication des habitants connaîtra deux phases assez différentes. Dans un premier temps, il s'agit d'informer et de recueillir les observations des Grignois concernés, sur les grands principes du projet. De nombreuses réunions jusqu'au dépôt du projet sont prévues, avec un groupe relais d'une trentaine de personnes habitant ou travaillant sur le quartier, les conseils de voisinage, les associations... Une grande journée portes ouvertes sur le projet aura lieu sur le site avant l'été.

Une fois le projet validé localement et les financements obtenus au niveau national, il sera possible de travailler avec les habitants à l'échelle de chacun des nouveaux quartiers pour définir ensemble la nature des travaux en respectant l'enveloppe budgétaire obtenue.



Les travaux interviendront ensuite dans un laps de temps qui devra être le plus court possible.

G. I. : Existe-t-il un calendrier de préparation et de mise en œuvre du projet ?

F. M. : Le dépôt auprès de l'Agence nationale de rénovation urbaine se fera en 2004 afin de permettre un démarrage des travaux en 2005.

G. I. : Avec cette nouvelle procédure, qu'en est-il du Grand projet de ville ?

F. M. : En 2000, les collectivités, l'Etat, les bailleurs ont signé une convention affirmant un diagnostic partagé du territoire, validant une stratégie commune d'intervention et précisant les engagements financiers de chacun des partenaires. Aujourd'hui, l'Etat ne remet pas en cause son engagement dans le projet, mais il change son mode d'intervention

financière, en concentrant ses crédits dans la toute nouvelle Agence nationale de renouvellement urbain. Le projet de territoire qui fonde l'action des partenaires est toujours aussi pertinent, la mobilisation des partenaires reste aussi forte, les projets peuvent avancer.



Un bon moment entre voisins

ON connaît la fête des mères, la fête de la musique, la fête des grands-mères, la fête des pères, la fête de la ville... Mais la fête des voisins, on connaît moins, pourtant à Grigny, des initiatives ont été prises l'an dernier, par des habitants de Grigny2 et de la Grande Borne. D'autres initiatives sont en préparation, les festivités auront lieu le mardi 25 mai.

M. Ladjnef, habite rue Lavoisier ; l'an passé, il s'est dit que cette initiative intitulée « immeubles en fête » constituait finalement une occasion pour mieux se connaître entre voisins, et pourquoi pas, partager des réflexions sur la vie du quartier, dans une ambiance conviviale.

Il a donné rendez-vous aux résidents au pied de son immeuble, chacun apportant des pâtisseries, des boissons, de quoi organiser une dégustation, et c'était parti, chacun en toute simplicité participait à la fête.

« J'avais demandé à ma fille de descendre de quoi faire un peu de musique, explique-t-il, ce n'était pas grand-chose, mais nous avons passé un très bon moment entre voisins. J'avais même proposé aux enfants de faire des dessins. Nous avons donc organisé un mini concours et tout le monde était content. En cours de soirée, j'ai refait du thé à la menthe pour partager avec tous en prolongeant ce moment festif. »

Cette année, il en a parlé dans son Conseil de voisinage. L'initiative doit donc prendre de l'ampleur et concerner d'autres quartiers. Il a même rédigé une « Charte du bon voisinage ». Une fête qui va son bonhomme de chemin. Rendez-vous au bas des immeubles le mardi 25 mai. Renseignements au 06 89 29 10 36

Rendez-vous de la science

Les journées de la science de la Base Technique de Ris-Orangis

RIS-ORANGIS organise jusqu'au 26 juin 2004, «Les journées de la science» chaque samedi dans et autour de la Base Technique de la ville.

Planète Sciences propose au public différents ateliers dirigés par des animateurs spécialisés, autour des thèmes de la robotique, de la fusée à eau et de l'astronomie.

Les visiteurs découvriront gratuitement les sciences et techniques et feront participer les enfants à la construction de divers objets. Base technique de Ris-Orangis. 16, place Jacques-Brel - 91130 Ris-Orangis - Tél. 01 69 02 76 10

Du côté des associations

Plusieurs mois sans professeur au collège Jean-Vilar

Des parents entrent dans l'action

Des professeurs absents, non remplacés. Des familles inquiètes face au devenir des enfants. Un Rectorat sans moyens.

Des parents se mobilisent.

UN comité de parents d'élèves du collège Jean-Vilar, organise depuis la rentrée 2003-2004 des démarches auprès du Rectorat d'académie, pour réclamer le remplacement de professeurs absents.

Ces parents se rencontrent dans les locaux de l'Association Décider, à la Grande Borne, pour trouver les moyens d'attirer l'attention de l'autorité éducative départementale.

Tout a débuté lors de la rentrée. Un professeur de physique n'était pas nommé. Il est arrivé... 3 mois plus tard. Puis le professeur d'anglais d'une classe de 6, absent depuis Noël, était remplacé seulement après les congés de Pâques. Aujourd'hui, ils ont rédigé une pétition réclamant le remplacement d'un autre professeur d'anglais en congé maternité. Le texte affirme :

« Il est inadmissible de laisser les jeunes des classes de 6^e-2, 3^e d'insertion, 3^e-3, 4^e DDM, et 4^e-3, soit 5 classes du collège sans professeur d'anglais pendant encore deux mois ! »

Inadmissible ! disent-elles

Quelques mères de familles nous ont parlé de leurs démarches. « Nos enfants ont le même droit à l'enseignement que ceux des autres villes, affirme Orkia. Mme le principal nous a expliqué que

les remplacements débutaient à partir de 15 jours d'absence. Cette période est largement dépassée. A Jean-Vilar, ils sont en ZEP, mais on cherche vainement où sont les sois-disantes priorités ».

« En effet, ajoute Louise, nous avons écrit au Rectorat le 24 mars, le 3 avril et le 30 avril. Nous avons aussi téléphoné ; la première fois, c'est pour nous entendre répondre qu'ils s'en occupaient, la deuxième fois, le problème devait être réglé après les congés, et la troisième fois, il n'y avait plus d'espoir, le budget trop faible ne permettait pas de trouver une solution ».

Lorsque l'Etat subventionne les entreprises, il trouve toujours les finances nécessaires. Même lorsque les patrons aidés organisent des plans sociaux. On peut aussi s'interroger sur l'avenir des jeunes qui ont été victimes des



Collège Jean-Vilar

défaillances du système éducatif. Ils paieront cher alors le déficit de formation, et en retour, ils seront payés de conseils pour « réhabiliter le sens du travail ». Les parents mobilisés connaissent cela, d'où leur inquiétude.

L'injustice, le pire des ferments

« A notre demande de rendez-vous, souligne Elise, le Rectorat nous a répondu qu'il ne recevait

pas les parents sur ces problèmes. Comment voulez-vous que les jeunes respectent la société quand ils vivent une telle injustice. Je les entends parler ensemble, ils souffrent énormément de cette situation où l'inégalité semble être la règle ».

« Nous sommes inquiètes, mais nous ne baissons pas les bras, réplique Véronique ; nous voulons recueillir beaucoup plus de signatures sur notre pétition, pour obtenir le minimum qui est dû aux élèves : des profs qui leur assurent un enseignement ».

Ces mères de familles* attendent un soutien des autres parents. Il est possible de les joindre au local de l'Association Décider, 9, rue des Enclos. Tél. 01 69 45 16 38. N'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur.

*Le groupe de parents :

Orkia Benaïssa, Elise Djiwonou, Véronique Kuevi, Louise Fagour, Nora Allali, Fatiha Adrar et Julie Yang.

Les parents de la FCPE obtiennent Justice

Touchés par le non remplacement des professeurs, des parents d'élèves du département avec la FCPE, ont porté plainte auprès du tribunal administratif. Ils ont obtenu réparation, et notamment le remboursement du montant des cours donnés à leurs enfants en dehors de l'Education Nationale. « Cette action représente une victoire pour les parents, nous explique Frédéric Gravouil, responsable départemental de la FCPE. Mais nous sommes préoccupés par l'absence de moyens accordés à l'éducation des jeunes, en Essonne comme ailleurs. Les secteurs prioritaires en souffrent particulièrement, comme au collège Jean-Vilar, qui va subir notamment une diminution de sa dotation horaire ».

Contact Fcpe, au 06 75 11 53 08

Sports

Rugby à XIII

L'ovale collectionne les champions Allez les petits et les grands

Les joueurs de l'équipe seniors de l'entente Fleury-Grigny, est championne d'Ile-de-France et de la Région Rhône Alpes. Ils disputaient le championnat de France le 9 mai dernier, contre l'équipe de Villeneuve Tolosane. L'équipe des essonnien s'est inclinée par 24 à 23, rattrapée et dépassée dans la dernière minute du jeu.

De leur côté, les benjamins ont remporté la coupe de l'Essonne, pour la 2^e année consécutive. Bravo aux petits comme aux grands.



Trois membres de l'USG distingués



Monsieur
El Ghandour
et Madame
Saint-Alaudy

Trois Grignois ont été honorés par le Préfet de l'Essonne, lors de la cérémonie de remise de la médaille de la Jeunesse et des sports, le mercredi 7 avril dernier.

Cette distinction reconnaît la « qualité des actions menées au service de la jeunesse et du sport ». Médaille d'argent : M. Pierre Lecomte, Usg rugby à XIII. Médaille de bronze : M. Pierre El-Ghandour, président du club, et Mme Annik Saint-Alaudy, Usg Tennis. Félicitations !

PassTennis Essonne

SAMEDI 29 MAI 2004

Visa pour une raquette

Lancé en 2000, le Pass Tennis a connu depuis un succès remarquable. 9000 adhésions cette année-là, ils ont été plus de 23 000 en 2003.

En 2004, la journée porte ouverte sur le tennis se déroulera le samedi 29 mai stade des Chaulais. Licenciés ou pas, le Pass Tennis est ouvert pour tous, l'objectif étant de sensibiliser les gens à la pratique du tennis et aussi faire connaître les clubs essonnien de la FFT.

Les participants bénéficieront gratuitement de 5 cours encadrés par un prof, et la licence 2004 leur sera offerte pour les encourager à poursuivre la pratique de ce sport. Pour plus d'informations, contacter Candice à la Ligue au 01 69 46 61 25

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'USG TENNIS

Vendredi 4 juin 2004 à 20h 30 au stade des Chaulais. L'assemblée se déroulera en présence du maire et de nombreux élus. Ce rendez-vous est important puisque c'est à cette occasion que la convention sera signée entre la municipalité et le club. Soyez nombreux à cette rencontre qui sera clôturée par un verre de l'amitié.

Amicale Grande borne

Réunion à propos du scandale des charges

APRÈS l'ensemble des problèmes concernant le trop perçu de charges par l'Opievoy, et le désaccord concernant le poste « entretien » et la consommation d'eau, l'Amicale des locataires organise une réunion le mercredi 19 mai à 18h30, dans ses locaux, au 12, place aux herbes, à côté de la PMI.

Journées rencontres par Giac Viac services

L'ASSOCIATION Giac Viac Services, dont le but est l'insertion par l'apprentissage de la conduite automobile des jeunes et des adultes, organise des Journées rencontres dans ses locaux. Ce sera l'occasion de découvrir ses diverses activités et les résultats obtenus.

Rendez-vous dans la zone industrielle des Radars, 9 bis, rue Jean Jacques Rousseau, Grigny.

L'accueil se fera le mercredi 2 juin, de 14h à 16h, le vendredi 4 juin de 9h à 11h et de 14h à 19h, le samedi 5 juin de 9h à 12h, et le lundi 7 juin de 9h à 11h et de 14h à 16h

Vie Libre

Pour sortir de la dépendance

CERTAINES maladies particulièrement dévastatrices pour le malade et son entourage, réclament en plus d'un traitement médical, un travail permanent de la volonté, et un accompagnement de longue haleine. L'alcoolisme appartient à ce type de maladie. Plusieurs associations réalisent un travail parfois remarquable pour aider les malades à se libérer de la dépendance de l'alcool. Un de ceux qui ont reçu l'aide qui leur a permis de se débarrasser de cet esclavage, nous a transmis le témoignage suivant : « Il y a quelques années, j'étais alcoolique. Dépendant du produit alcool pendant quelques 15 ans, j'ai heureusement rencontré sur ma route le mouvement Vie Libre. Cette association m'a écouté, ses militants m'ont fait partagé leur expérience. Ils m'ont aidé à prendre conscience de mon problème et m'ont appris qu'il était possible de s'en sortir. Ma famille, malade à cause de moi, a bénéficié de l'écoute et de l'amitié de cette association. »

Si vous connaissez dans votre entourage une personne touchée par cette maladie, vous pouvez lui faire connaître les membres de cette association qui lui viendra en aide. Vous pouvez le joindre en leur téléphonant aux numéros suivants : Jacquy Alix au 06 81 31 82 36 ; Denise Boyer au 01 69 24 24 95 et Jacquy Billard au 06 13 82 68 13.

Gala de kick boxing

Des gants au service de la prévention

La salle des sports Jean-Louis-Henry devrait accueillir près d'un millier de spectateurs pour le gala annuel de kick boxing organisé le 28 mai, par l'association Grigny sports et prévention, en partenariat avec l'USG et la Ville. Les Grignois seront opposés à une équipe réunionnaise.

QUAND on a de l'agressivité à revendre, rien de mieux que la boxe pour évacuer. On en prend et on en donne. Mais pas n'importe laquelle. Le kick boxing se pratique autant avec les poings qu'avec les pieds. Vendredi 28 mai, les spectateurs du «All stars de Grigny» pourront encourager les Grignois opposés à des boxeurs principalement originaires de la Réunion. Le combat vedette opposera Radhouane Hamoulili, champion de France 2002 contre le Réunionnais Fabrice Basquaise, champion de l'île de la Réunion, vice champion de France 2003.

Trois autres combats de sept rounds de deux minutes opposeront Saïd El Omarie, champion d'Île-de-France 2002 et Solohery Rakotonindriana, vainqueur de la ceinture en 2003 ; Alexandre Chiaudano, champion de France junior et Jean-Bernard Dijoux, champion de la Réunion ; Backey Pounendala, vice champion de France 2002 et Olivier Almirande champion de la Réunion. Dans la catégorie poids lourds, un combat opposera Patrice Carteron, champion d'Île de France de boxe Thaï et Fabrice Aurieng, champion de France 2003. Côté combat féminin, Irène Lentin de Grigny affrontera une adversaire du ADV A Designer.

Un message de solidarité

Pour Boubacar N'Diaye et Jean-Luc Mebarek, entraîneurs de la section Kick boxing de l'USG, «*Nombreux sont les jeunes de banlieues qui réussissent dans divers domaines comme la musique ou le sport. Le Kick boxing est très prisé par les jeunes. Ce sport leur permet d'évacuer leur agressivité, et d'affronter la vie active avec plus de sérénité, de confiance. Ce sport n'incite pas à la violence. Il fait*

partie des arts martiaux. Pour l'édition 2004 de notre gala, nous souhaitons plus particulièrement faire passer un message de solidarité. Il est nécessaire que la violence en direction de quiconque ne se produise plus.

Avec les sponsors officiels de la compétition, le Centre Leclerc, la Tice, Ziani transport, Poly équipements, l'Association des commerçants du centre commercial de Grigny2, l'hôtel Akena, JMH ligne de vêtements et le restaurant rapide Kfc, une initiative sera organisée dans la galerie marchande le jeudi 27, avec au programme : pesée publique des sportifs, conférence de presse, etc.

All stars de Grigny, gala de kick boxing

VENDREDI 28 MAI 2004 À PARTIR DE 19H

Salle des sports Jean-Louis Henry Tarif 15 euros ring, 10 euros grands et enfants de moins de 10 ans. Avec la participation de Code 147, Black V-ner, la réforme, BBC Prévente et réservation au 06 61 36 37 78

Présentation de quelques all stars de Grigny

1) RADHOUANE HAMOULILI
Surnom : le Touareg d'Algérie. Age : 30 ans. Poids : 63,5 Kg 4 fois Champion de France, 4^e au championnat d'Europe en 2002, 52 combats, 49 victoires dont 30 par Ko. Si Radhouane connaît des problèmes de concentration en début de combat, c'est à partir du troisième round qu'il devient un adversaire impitoyable avec un direct du gauche foudroyant. Plus de la moitié de ses combats se terminent avant la limite. Le Touareg a déjà rencontré Franck Hurtado. Le Français blessé à l'oreille n'a pu finir le combat.



2) BACKEY POUNENDALA ; 23 ANS, 70 KG.

Champion d'Île de France 2002 et vice champion de France ; 8 combats, 5 victoires.

Malgré un petit manque d'agressivité, sa puissance dans les jambes et les bras laisse des traces sur ses adversaires.

3) ALEXANDRE CHIAUDANO, 21 ANS, 67 KG.

Champion de France junior et vice champion d'Île de France classe B ; 23 combats, 22 victoires. Alexandre possède un bon mental et c'est un grand technicien.

4) PATRICE QUATERON, 22 ANS, 110 KG.

Champion de France de lutte contact ; 10 combats victorieux. Si sa jeunesse lui joue encore des tours, il compense aisément par sa taille, sa puissance et sa générosité dans sa discipline.

5) IRÈNE LENTIN, 20 ANS, 5 VICTOIRES.

«Trop belle pour la boxe», possède une très bonne Anglaise et une bonne souplesse des jambes.

Les écoliers et l'eau

Les écoliers d'une quinzaine de classes de l'Essonne étaient invités mardi 4 mai à Evry, à l'initiative de l'OCCE (Office central de coopératives des écoles).

Point commun de tous ces élèves : ils ont travaillé sur l'eau, ils présentaient leurs réalisations et expérimentaient celles de leurs camarades. Parmi ceux-ci, les

Grignois de l'école Gabriel-Péri. Maquettes, puzzles géants, lotos, casse-têtes. De la maternelle au CE2, les enfants et leurs enseignants ont décliné l'eau avec savoir et créativité. De l'igloo et ses pingouins, au château d'eau et le parcours de l'eau avec pompe, au bac rempli d'eau et de bouteilles pour aborder le théorème d'Archimède, une matinée n'a pas suffi à tout expérimenter.

Des ateliers «les petits débrouillards» accueillent les groupes pour des expériences simples, à peu de frais mais concluantes. Les élèves de l'école Gabriel-Péri, pour certains ont ainsi découvert les propriétés de la capillarité.

Les enfants repartaient avec des livres pour la classe, après avoir voté pour leur projet préféré.



Agenda

Heure du conte

MERCREDI 19 MAI, Toumani Kouyaté, conteur du Burkina-Faso, donnera la parole à son imaginaire à 14h30 à la maison de quartier du village et à 16h30 à la bibliothèque municipale Victor Hugo. Pour les 6-12 ans. Entrée libre. Renseignements au 01 69 45 45 15

Repas à l'auberge

JEUDI 10 JUIN À LA PLACE DU JEUDI 13 MAI, à l'initiative de l'Union nationale des retraités et personnes âgées, l'Unrpa, repas à l'auberge La ferme de Lorris : menu « tout à gogo » et après-midi dansante. Participation 30 €. Renseignements au 06 14 90 12 00

Conférence sur l'art contemporain

VENDREDI 4 JUIN, À 19H au Centre culturel Sidney-Bechet, autour de l'œuvre d'Edward Kienholz et Mike Kelley. Entrée 3€. Renseignements au 01 69 43 20 03

Fête des conseils de voisinage

JEUDI 3 JUIN À 18H30, les Conseils de voisinage de la Grande Borne se réunissent pour préparer la fête, à 18h30, place aux Herbes.

VENDREDI 4 JUIN, À 18H30, le Conseil de voisinage des Tuileries se réunit dans la cour de l'école du chat botté.

A noter : fête des conseils de voisinage de la Grande Borne le 18 juin, de Grigny2 le 25 juin et des Patios le 26 juin. Renseignements au 01 69 02 45 72

Les commerçants préparent la fête des mères

CAMPAGNE COMMERCIALE DU 24 MAI AU 5 JUIN : animations «Une petite graine pour maman» dans deux lieux de la ville : village et centre commercial Grigny 2, complétée par « une fête de rêve pour maman » dotée de nombreux lots.

Usg gymnastique : Challenge 3 D masculins

DIMANCHE 23 MAI au gymnase Jean-Louis-Henry toute la journée

Affichez-vous !

Vous organisez des initiatives et vous souhaitez être présent sur cet agenda ? Envoyez vos dates à Grigny-Informations, quatre semaines au plus tard avant l'événement, par courrier à BP 13 91350 Grigny Cedex, par fax 01 69 43 99 55 ou par Internet : grigny91@ifrance.com

Le nouveau guide de la ville

Le fil d'Ariane

Le nouveau guide 2004 de la ville, que vous avez dû recevoir vers la fin du mois d'avril, est conçu en fonction des centres d'intérêt des Grignois.

Un effort particulier a été accordé aux numéros d'urgence, indiqués sur 2 pages et facilement repérables. Le guide fourmille d'informations utiles pour vos démarches auprès des administrations et des services publics. Vous trouverez également la présentation de tous les équipements municipaux (sportifs, culturels et sociaux), ainsi que les coordonnées des associations grignois ou départementales et ceux des transports, des professions médicales et paramédicales...

Avec les avancées du grand projet de ville (Gpv), de nouvelles structures sont venues enrichir le tissu économique et social de Grigny. Leurs coordonnées figurent natu-

rellement dans le guide.

Un index de 5 pages en fin d'ouvrage vous aidera à repérer aisément l'objet de votre recherche. Rappelons enfin, que ce guide a pu être édité grâce aux annonces publicitaires des entreprises locales qui y figurent. Si vous relevez d'éventuelles erreurs de téléphone ou d'adresse, n'hésitez pas à saisir Grigny informations qui apportera les correctifs nécessaires. Grigny-Information, Mairie de Grigny, 19, route de Corbeil. Tel. 01 69 43 09 65

Le bon N° du Bois Joli

Le numéro de la Maison de retraite Le Bois Joli, paru dans le guide est erroné. Le bon N° est le 01 69 25 60 00.

MENUS SEMAINE DU 17 AU 28 MAI 2004

Lundi 17 mai : coquillettes au thon, cordon bleu, haricots verts, yaourt, kiwi - **Mardi 18** : céleri rémoulade, jambon braisé ou jambon de dinde, gratin dauphinois, petit moulué, ananas au sirop, **Mercredi 19** : concombre vinaigrette, rôti de bœuf, jeunes carottes à la crème, gouda, crêpe à la framboise - **Jeudi 20** : FÉRIE - **Vendredi 21** : betterave rouge, saumonnette à la dieppoise, riz, camembert, pomme.

Lundi 24 : lentilles en salade, escalope de dinde à la viennoise panée, flan de courgettes, camembert, orange - **Mardi 25** : pastèque, poulet rôti, potatoes, fromage blanc aux fruits, **Mercredi 26** : filet de maquereau, spaghetti bolognaise, yaourt, pêche - **Jeudi 27** : salade coleslaw, rôti de bœuf, haricots verts persillés, Saint nectaire, éclair au chocolat - **Vendredi 28** : salade verte/gruyère, calamari à l'armoricaine, riz, tomme blanche, compote.